

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2024_1_10

Objet : Désignation des membres de la commission d'appel d'offres et des jurys de concours

**VOTE
UNANIMITE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 8 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le huit du mois de février à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au Centre culturel Jean BERNARD, sur la convocation qui lui a été adressée par le Premier Adjoint, Maire par intérim.

Etaient présents : M. YERPEZ Joël, Mme GARCIA Chantal, M. LOMBARDO Yves, M. MARCILIAC Jérôme, Mme SEILER Myriam, M. AGARD Christophe, Mme WECKERLIN Carine, Mme MESTRE Marie-Aude, Mme BARATA Silvia, M. MORGANTE Michel, Mme ROSMARINO Laurence, M. SPINELLY Eric, Mme DELOUS Céline, M. DI-SAPIO Lionel, Mme BAUMANN Claude, M. LEGUEVACQUES Benjamin, Mme CLAUZEL Nathalie, M. PALMERINI Denis, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. LAFORCE Christian, Mme MERZOUGUI Noura, M. BARBAROUX Charly, Mme VALLET Christine, M. MARTIN Patrice, Mme THORN Marguerite, M. CRUZ Gérard, Mme DAHMAN Hinda, M. SARDA Stéphane et Mme DORELON-TRANCHARD Céline

Etaient Absents donnant pouvoir :

Etaient Absents excusés

Etaient Absent :

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres et des jurys de concours

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1414-2 et L 1411-5, Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux qu'il convient de procéder à l'élection de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants de la commission d'appel d'offres et des jurys de concours au scrutin secret à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire rappelle que, lors du vote, les listes ne peuvent être panachées et l'ordre de présentation des noms doit être respecté, sous peine de nullité du bulletin.

Il invite ensuite à procéder à l'élection des cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants devant composer la commission d'appel d'offres et des jurys de concours, Monsieur le Maire étant Président de fait de cette commission.

Pour procéder à l'élection de ces membres, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de constituer une seule liste.

Une seule liste est présentée :

Titulaires

M. Joël YERPEZ
M. Patrice MARTIN
M. Christophe AGARD
Mme Chantal GARCIA
M. Stéphane SARDA

Suppléants

Mme Myriam SEILER
Mme Marie-Aude MESTRE
M. Yves LOMBARDO
Mme Carine WECKERLIN
M. Gérard CRUZ

Monsieur le Maire invite ensuite à procéder à l'élection des cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants de la commission d'appel d'offres et des jurys de concours.

D'un commun accord avec l'ensemble des élus, le vote s'effectue à main levée pour la liste unique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

ELIT par 29 voix comme représentants du conseil municipal les cinq délégués titulaires et cinq délégués suppléants pour composer la commission d'appel d'offres et des jurys de concours :

Titulaires

M. Joël YERPEZ
M. Patrice MARTIN
M. Christophe AGARD
Mme Chantal GARCIA
M. Stéphane SARDA

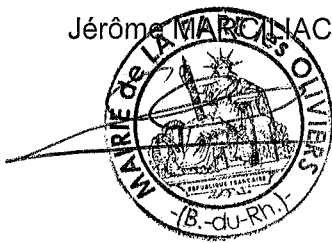
Suppléants

Mme Myriam SEILER
Mme Marie-Aude MESTRE
M. Yves LOMBARDO
Mme Carine WECKERLIN
M. Gérard CRUZ

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Jérôme MARCIAC



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

